

CPJEPS

Certificat Professionnel de la Jeunesse,
de l'Éducation Populaire et du Sport

2023
2024

ANIMATEURS D'ACTIVITÉS
ET DE VIE QUOTIDIENNE



Centre de La Bergue - Annemasse Agglo - Cranves Sales (74)
FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES 73 - 74 / ESPACE FORMATION

www.fol74.org/formations-a-l-animation



**LA FOL EST RECONNUE ORGANISME DE
FORMATION PAR L'APPRENTISSAGE**

Formation habilitée par la Délégation Régionale
Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux
Sports. Une formation professionnelle aux métiers
de l'animation socioéducative et culturelle.



Partenaires : Annemasse Agglo, collectivités territoriales, associations et réseau de professionnels de l'animation, Ligue de l'Enseignement, Région Auvergne-Rhône-Alpes, CFA Sport et Animation Rhône-Alpes.

CPJEPs

Mention « animateur d'activités et de vie quotidienne »

2 octobre 2023 au 20 décembre 2024

(Sous réserve de la validation de la DRAJES)



LE CPJEPs ANIMATEUR D'ACTIVITÉS ET DE LA VIE QUOTIDIENNE

est une formation de niveau V qui apporte une qualification professionnelle en prise directe avec le métier d'animateur sur le champ de l'animation socioéducative et culturelle en phase avec les réalités de l'emploi.

Il forme à des compétences théoriques et à des techniques d'animation et de gestion, à la conception et la réalisation de projets d'animation et d'activités éducatives, sociales, culturelles, physiques et de pleine nature. Cette formation est un « tremplin » pour accéder à l'emploi et pour entreprendre une carrière professionnelle permettant l'accès aux diplômes de niveau IV (BPJEPs) ou III (DEJEPs).

UNE FORMATION ORGANISÉE SUR LE PRINCIPE DE L'ALTERNANCE ET DU TUTORAT

Le CPJEPs est une formation construite dans une démarche d'éducation populaire utilisant des méthodes participatives favorisant le partage des savoirs et la réflexion collective, rendant le stagiaire acteur de sa formation. La durée de la formation est de **14 mois** incluant l'alternance théorique soit **504 heures** réparties sur **24 semaines hors mercredis et périodes de vacances scolaires** au centre de la Bergue. Les temps de formation théorique s'organise majoritairement sur **2 journées par semaine** et sur **4 journées hors mercredi** de manière ponctuelle. Nous accordons une place importante à la pratique professionnelle qui oblige chaque stagiaire à être employé par une structure d'animation.

UNE FORMATION CONSTRUITE SUR 4 UC AVEC DES OBJECTIFS OPERATIONNELS A ATTEINDRE

Le but de la formation est d'amener à l'acquisition ou au renforcement de compétences. Les référentiels de certification sont organisés autour de 4 unités capitalisables :

*UC1 : Participer au projet et à la vie de la structure

- Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel
- Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
- Communiquer dans et pour sa structure

*UC2 : Animer les temps de vie quotidienne de groupes

- Accueillir les publics encadrés
- Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant
- Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics

*UC3 : Concevoir des activités en direction d'un groupe

- Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir l'organisation des activités
- Préparer l'évaluation de ses activités

*UC4 : Animer des activités

- Conduire des activités dans plusieurs domaines
- Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité
- Evaluer ses activités

LES « PLUS » DU CPJEPs

★ Une formation professionnelle qui vous permet de travailler toute l'année

★ Une équivalence de l'UC2 est accordée lorsque le diplôme BAFA est acquis et sur demande à l'entrée en formation.

★ Le positionnement dont l'objectif est de travailler sur le métier d'animateur et les parcours individualisés de chaque stagiaire.

★ Un réseau de professionnels et de bénévoles favorisant une emprise réelle avec le métier et le champ de l'animation

VALIDATION DU DIPLOME

Le CPJEPs est validé tout au long de la formation avec la mise en place de **jury de certification** composé de 2 professionnels de l'animation mandatés par l'organisme de formation

* **Certification UC1 et UC2** le candidat rédige 1 document écrit présentant sa structure d'alternance ainsi qu'une présentation de de l'animation de la vie quotidienne au sein de celle-ci, ce document lui servira de support de présentation à l'oral.

* **Certification UC3 et UC4** Le candidat rédige 1 document écrit présentant 2 projets d'activités s'intégrant dans le projet de la structure. Ce document lui servira à la mise en place de 4 séances d'animation en condition réelle et en présence des jurys et sera suivi d'un temps d'échange.

* **En cas de non validation** Le candidat a la possibilité de repasser une seconde fois en rattrapage ces certifications au cours de la formation

* **L'acquisition du diplôme** le diplôme CPJEPs est obtenue lorsque les 4 UC sont acquises et après validation de la DRAJES lors du jury final et **donne l'équivalence de l'UC4 du diplôme BPJEPs**



Le métier d'animateur socioculturel & L'acquisition de compétences techniques et professionnelles



LE POSITIONNEMENT

La formation débutera par un **stage de 5 jours en internat** pour **construire une culture commune au groupe stage**, pour une **approche des contenus de formation** et du **parcours professionnel individualisé**

Il aura lieu **du 2 au 6 octobre 2023**, en internat, dans un centre géré par la FOL/UFOVAL.

LE MODULE DE FORMATION

« EXPRESSION & MULTI MÉDIA » - CDPC

Le **Centre Départemental de la Promotion du Cinéma** est assurée entièrement par le **secteur culturel de la FOL74**, la place du Cinéma demeure un catalyseur privilégié pour les émotions, la découverte, la rencontre, les images, les messages philosophiques...

Les stagiaires découvriront et réaliseront un film sur la thématique de la lutte contre les discriminations et le racisme, ou sur l'éducation à l'environnement.

Dans le cadre de ce projet, il s'agira pour le stagiaire d'aiguiser sa pensée, de développer sa créativité, de l'exprimer et de la communiquer...

Les questions liées à la liberté d'expression, à la vie privée et à l'éthique sont des sujets d'actualité, sur lesquels l'animateur d'aujourd'hui ne peut faire l'impasse

**L'organisme de formation
FOL74– ESPACE FORMATION**

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME DE FORMATION

La **Fédération des Œuvres Laïques de Haute-Savoie** est une association d'éducation populaire qui fédère plus de 600 associations et collectivités. C'est un réseau de bénévoles et salariés, professionnels de l'animation socioculturelle, de l'éducation spécialisée, de la culture et du sport.

Notre but est de développer toutes les initiatives collectives, associatives, favorisant l'épanouissement des personnes par un égal accès de tous à l'éducation, à la formation, à la vie professionnelle, à la culture, à la communication, au sport.

LA RÉUSSITE À LA FORMATION

Notre expérience de la formation professionnelle les années précédentes démontre **une réussite importante de 90% des stagiaires** aux formations que nous proposons

L'ANIMATEUR ET LA FORMATION

L'animateur inscrit son action dans une démarche formative à l'écoute des autres, en utilisant ses compétences et en transmettant des valeurs, un savoir-faire, un savoir-être. Il a le souci de sa propre formation et réfléchit à son engagement dans un itinéraire de formation permanente

LE MODULE DE FORMATION « EDUQUER PAR LE SPORT » - SECTEUR SPORTIF

Le **secteur sportif de la FOL74** propose une double ambition, celle du Sport citoyen et humaniste et celle de l'éducation par le sport.

⇒ Sport et inclusion à travers un guide de « bonnes pratiques » et en rendant explicite les pratiques inclusives

⇒ Coopérativité-solidarité en faveur d'une Activité Physique et Sportive équitable

⇒ Rôles sociaux des enfants en les responsabilisant

L'ANIMATEUR SOCIOCULTUREL PARTICIPE À LA VIE DE LA CITÉ

Il est moteur d'une dynamique à l'écoute de son public et des habitants qu'il fédère autour de projets et d'actions d'éducation populaire.



**Le centre de formation
CENTRE DE LA BERGUE**

PRESENTATION DU CENTRE DE FORMATION

Centre de loisirs de la Bergue

422 route de Thonon – 74380 Cranves Sales.

La formation se déroulera au centre aéré de la Bergue, propriété d'Annemasse Agglo conventionnée avec la FOL74. L'ensemble des locaux et des espaces extérieurs sont mis à la disposition de la formation. Cet accord s'inscrit dans le partenariat déjà existant pour le développement des actions de formation professionnelle aux métiers de l'animation.

Le centre se situe dans un cadre naturel exceptionnel.



La loi « Avenir Professionnel » facilite l'accès et les aides financières pour l'accès de tous à la formation professionnelle : salariés, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap. Pour pouvoir se former, quelle que soit sa situation de départ, des mesures ont été prises:

- L'apprentissage accessible jusqu'à 29 ans révolus.
- Aide financière aux employeurs favorisant l'emploi par l'apprentissage

Retrouvez l'Espace Formation sur les Réseaux Sociaux :



FOL 74



FOL 74



Le label Association Apprenante : La FOL est labellisée par Annemasse Agglo et la Communauté de Communes du Genevois pour son engagement en faveur de la formation en alternance, véritable passerelle vers l'emploi.



Le CFA Sport et Animation

Participer à l'insertion et à l'employabilité des jeunes par la voie de l'apprentissage. La FOL 74 est qualifiée Unité de Formation par l'Apprentissage (UFA) depuis 2017.



Le label QUALIOPi : atteste de la qualité du processus mis en œuvre par les prestations d'actions de développement des compétences

La certification Qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action de formation.

L'ACCES A LA FORMATION POUR TOUS

La formation s'adapte au plus juste à vos besoins: intégration des parcours partiel de formation, besoins spécifiques, adaptation aux personnes porteuses de handicap.... Prenez contact avec nous pour envisager VOTRE parcours de formation !



Informations administratives et financières, conditions d'entrée en formation et inscription



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- * Rencontre avec un membre de l'Espace Formation (Rendez-vous obligatoire avant tout dépôt de dossier)
- * Retourner le dossier au plus tard le **jeudi 8 juin 2023**
- * Participer à la réunion d'information le **jeudi 25 mai 2023 au centre de la Bergue**.
- * Participer aux épreuves de sélection le **jeudi 15 juin 2023** et les réussir.

CONDITIONS D'ENTRÉE EN FORMATION

- * Avoir **16 ans** au plus tard le 1er jour de la formation
- * Avoir une **structure d'emploi**, collectivité ou association, dès le premier jour de la formation et un **tuteur ou un maître d'apprentissage**
- * Avoir une **prise en charge financière** du coût pédagogique de la formation
- * Avoir **signé une convention de formation ou un contrat d'apprentissage** précisant les engagements de chacun.

COÛT DE LA FORMATION

- * **Frais de dossier :** 40 € (non remboursables)
- * **Coût de la formation :** nous consulter

Un devis peut être établi sur demande.

PRE-REQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- * Justifier d'une **expérience d'animation** d'une durée minimale de 2 semaines (70h). **Attestation obligatoire délivrée par la structures où cette expérience a été réalisée**
- * Etre titulaire d'une **attestation de formation relative au secourisme** (AFPS, PSC1 ou PSE1, PSE2, SST en cours de validité...)
- * **Copie de l'attestation de recensement** (-25 ans)
- * **Copie du certificat individuel de participation à la Journée Défense et Citoyenneté** (-25 ans)
- * Un **certificat médical de non contre indication à la pratique de jeux sportifs** datant de moins d'un an par rapport à la date d'entrée en formation

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAÏQUES 74

ESPACE FORMATION

3 avenue de la Plaine - BP 340

74008 Annecy Cedex

04 50 52 72 53

animation.formation@fol74.org

www.fol74.org onglet **Formations** rubrique **CPJEPS**